



ASPONA

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE ET DES SITES

DE ROQUEBRUNE CAP-MARTIN MENTON ET ENVIRONS

B.P. 17 – 06190 ROQUEBRUNE CAP-MARTIN

<http://aspona.free.fr>

AGREE N° SIREN 401 480 827 N° SIRET 401 480 827 000 13 A GRREE PAR LE MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT

L'ASPONA émet un avis défavorable lors de l'enquête publique consacrée au PSMV Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du secteur sauvegardé de Menton

Pour comprendre les raisons de l'enquête publique en cours il faut remonter dans le temps.

Le PSMV a été approuvé le 30 juin 2003, confirmé par arrêté préfectoral en 2008 puis annulé par un jugement du Tribunal Administratif le 14 janvier 2013, suite à une plainte déposée pour vice de forme par un particulier, M Pelletier. Entre temps, le PSMV a permis la construction du musée Cocteau, la réhabilitation du vieux port et la création d'une antenne de l'école de Science-Po en réhabilitant l'ancien Hospice Saint-Julien et en lui ajoutant deux bâtiments (deux amphithéâtres pour les cours) dans l'espace sauvegardé.

La récente décision du TA a empêché la 3ème phase de mise en œuvre du PSMV concernant le front EST du vieux Menton soit : le parking des Sablettes, l'élargissement du quai Bonaparte et l'accès au parvis de la Basilique St Michel. C'est l'enjeu de l'enquête publique en cours jusqu'au 23 janvier.

Le projet prévoit la création d'un parking souterrain aux Sablettes avec un tunnel piéton sous la vieille ville débouchant sur un ascenseur permettant l'accès au parvis St Michel. Il prévoit également l'élargissement du quai Bonaparte de 6 m au-dessus des voutes, la création d'un établissement public et le prolongement de l'escalier descendant de la basilique St Michel jusqu'aux Sablettes.

Cette enquête publique en cours a été précédée en novembre 2012 par une enquête sur le transfert de gestion du domaine public maritime (DPM) des Sablettes à la Ville de Menton, à la Carf et au Conseil Général 06 Voir l'analyse http://aspona.free.fr/actions/parking_sablettes/index.html

Dans la grande majorité des villes françaises et européennes, les projets d'aménagement urbain ont considérablement changé au cours des 15 dernières années. Les voitures sont rejetées en périphérie des villes, avec création de transports collectifs moins polluants reliant les parkings au centre ville. Le tram de Nice a beaucoup de succès. La création d'un parking aux Sablettes aurait l'effet inverse. L'entrée sortie de l'ouvrage prévue sur la petite place Fontana ou petite place du vieux port, près du Bastion, la dernière à n'avoir pas été « aménagée » dans la zone, ainsi que la réduction de la

circulation sur le quai Bonaparte ne pourront que densifier la circulation venant d'Italie passant par le tunnel, les jardins Biovès, le casino, le musée Cocteau et le Bastion.

Le projet de parking est flou, M JC Guibal dans son programme de 2008 l'annonçait pour 630 places, il y en avait 430 dans l'enquête de 2012 avec un plan que nous avons alors critiqué mais il nous a été répondu que ce n'était pas l'objet de l'enquête. Dans le DIRE de la CARF de l'enquête actuelle le nombre de places est le même (430 places), mais il n'y a plus de plan. Nos critiques restent inchangées. Rappelons qu'elles portent principalement sur les incidences de la réalisation de l'ouvrage (60m de long et 40 m de haut selon nos estimations) sur le bâti historique existant, sa fragilisation en regard des infiltrations d'eau et des risques d'inondation et sur ses effets une fois le parking réalisé en termes de qualité de l'air et de rejet des gaz d'échappement des voitures au niveau de la plage des Sablottes et du quai Bonaparte.

En conclusion

L'ASPONA s'oppose au plan de sauvegarde défini dans les années 2000. L'ASPONA demande que le paysage historique et culturel emblématique de Menton, la « carte postale » connue dans le monde entier ne soit pas gravement altérée par un escalier monumental cassant l'aspect de ville fortifiée, par l'implantation d'un bâtiment masquant les arcades, par une entrée-sortie dans une petite place qui porte encore les traces d'amarrage des bateaux et qui débouchait à l'origine sur la cale et l'ancien vieux port. L'élargissement envisagé du quai Bonaparte de 6m casserait l'harmonie générale de la silhouette de la vieille ville qui s'empâterait à sa base.

L'ASPONA est contre ce projet de nouveau parking enterré. Le parking actuel est aujourd'hui utilisé par les résidents permanents, sans être saturé neuf mois sur douze et payant les trois mois restant, essentiellement par les touristes. Ce parking enterré serait construit dans une zone à risques, source de pollution et hors de prix pour les habitants de la Vieille Ville.

L'ASPONA est contre la construction d'un tunnel et d'un ascenseur dans le grès de Menton dont on sait qu'il est extrêmement fragile car gorgé de sel. Les travaux vont ébranler toutes les constructions imbriquées qui les surplombent.

L'ASPONA demande enfin que la vieille forge ne soit pas livrée à la promotion immobilière mais retrouve son rôle de témoin du passé.

OoO